



Ligue Francophone  
**Triathlon**  
**KIDS**

RÈGLEMENT CHALLENGE

# CHALLENGE KIDS

---

Ligue Francophone de Triathlon

Saison 2023

## 1. GÉNÉRALITÉS

- a. Le label « Kids » est la propriété exclusive de la Ligue Francophone de Triathlon (LF3) ;
- b. *Kids* est un circuit de régularité dont les épreuves sont réparties sur l'ensemble d'une saison. Elles sont destinées à promouvoir le triathlon francophone chez les enfants grâce à des compétitions de qualité avérée et, de là, orienté vers la découverte du triathlon en s'amusant dans les meilleures conditions possibles.

## 2. SÉLECTION DES ÉPREUVES

- a. Il appartient à l'organe d'administration (OA) de la LF3 de désigner les épreuves retenues pour le circuit *KIDS* sur base de critères de qualité. Le nombre d'épreuves maximum est fixé à 12 ;
- b. Cette sélection se veut représentative du savoir-faire des organisateurs francophones. Le circuit « KIDS » ne pourra être attribué qu'aux organisations dont la qualité a été contrôlée et validée l'année qui précède l'admission dans le calendrier du challenge. Le contrôle sera effectué par un représentant de la Commission des Jeunes, ou par un membre de l'OA ;
- c. La validation sera confirmée par la Commission des Jeunes sur base du document « check list » complété et transmis par le contrôleur de l'épreuve. La Commission des Jeunes remettra son avis au OA pour décision finale ;
- d. Les organisations désireuses de participer pour la première fois au challenge devront se signaler à la Ligue lors de la réunion des organisateurs. Une « supervision » sera effectuée pour pouvoir valider l'épreuve pour l'année suivante ;
- e. Les organisateurs ayant déjà participé à un des différents challenges de la LF3, puis ayant cessé leur activité, peuvent introduire une nouvelle demande de participation, par courrier motivé au siège administratif de la Ligue. Sur décision de la commission d'arbitrage, ils pourront être exemptés du contrôle de leur compétition avant leur nouvelle admission dans le challenge ;
- f. Chaque année, les organisations désireuses de participer au challenge introduiront leur candidature avant la date limite fixée dans la note convoquant la réunion des organisateurs (RdO). Les organisations retenues par le OA seront averties de leur sélection le jour de la RdO ;
- g. Si, pour des raisons que l'OA appréciera, une organisation devait différer sa

candidature, elle pourra figurer dans le calendrier avec la mention «à confirmer». La confirmation sera annoncée aussitôt que possible par mail et via le site de la Ligue ;

- h. Les organisations qui acceptent de figurer dans le calendrier s'engagent à respecter le « Cahier des Charges des Organisateurs de Triathlon/Duathlon/Aquathlons » (CdC) repris à l'annexe G du Règlement d'Ordre Intérieur de la LF3. Elles mettront un point d'honneur à suivre les directives spécifiques au présent règlement du circuit *KIDS* ;
- i. Les organisations qui acceptent de figurer dans le calendrier du Challenge devront obligatoirement organiser une épreuve pour chaque catégorie (kids C/B/A).

### 3. PUBLICITÉ

- a. La mention « Challenge Kids LF3 » ainsi que les logos de la LF3 et des partenaires officiels de la Ligue (Arena (assurances) et Lotto) devront être reproduits sur tous les documents publiés par l'association organisatrice ;
- b. Le matériel offert par les sponsors, via la Ligue, devra être exposé ou utilisé en respectant les impératifs commerciaux et moraux qui régissent les entreprises sportives ;
- c. Il convient de mentionner les principaux sponsors de la LF3. Un équilibre de bon aloi devra être trouvé entre les sponsors officiels de la Ligue et les sponsors locaux. Les problèmes dans cette matière seront réglés au cas par cas entre la Ligue, l'organisateur et les sponsors.

### 4. PARTICIPANTS

- a. Pour qu'une épreuve soit comptabilisée pour le « challenge » KIDS, l'athlète doit être en ordre de licence auprès de la LF3 une semaine avant l'épreuve et ainsi prétendre figurer au « classement » final du challenge. Les athlètes titulaires d'une licence d'un jour peuvent participer aux différentes épreuves du challenge mais l'épreuve ne sera pas comptabilisée pour le challenge « KIDS ». Toutes les courses auxquelles ils/elles ont participé, mais qu'ils/elles n'ont pas nécessairement terminées, seront comptabilisées. L'idée c'est d'oser;

- b. La carte de licence de l'année en cours est le seul document qui atteste de l'affiliation d'un athlète auprès de la LF3. Ce document officiel sera à télécharger par l'athlète ou le club 48h après réception du paiement d'affiliation fait par le club ;
- c. Par dossier d'affiliation complet il faut entendre :
  - « Certificat de non contre-indications apparentes au sport » complété par le médecin et l'athlète
  - Dans iClub, mettre à jour les données personnelles et introduire la demande de licence
  - Paiement de la licence effectuée par le club.

## 5. FRAIS DE PARTICIPATION

- a. La participation au Challenge *KIDS* est gratuite ;
- b. Le prix d'inscription aux épreuves sera identique pour tous les participants et son montant sera de maximum 10 €.

## 6. REMISE DES PRIX DU CHALLENGE KIDS LF3

- a. A l'issue de la saison, une remise des prix sera organisée. Tous les participants au challenge, athlètes, organisateurs et arbitres sont invités à cette réunion. La présence et la participation à la partie officielle des activités organisées par la Ligue (remise des prix et repas) à cette occasion est obligatoire pour recevoir trophées, cadeaux et primes ;
- b. Les athlètes licenciés ayant participé à au moins 4 épreuves recevront une récompense ;
- c. La récompense octroyée sera en lien avec le nombre de participation :
  - 4 épreuves : brevet « Bronze »
  - 6 épreuves : brevet « Argent »
  - 8 épreuves : brevet « Or »
- d. L'octroi du cadeau ainsi que la nature et le montant de celui-ci seront fixés par l'OA sur proposition de la Commission des Jeunes, et ce en fonction des possibilités financières de la Ligue.

- a. L'OA LF3 se réserve le droit de prendre toutes décisions urgentes en vue d'assurer la régularité et le bon fonctionnement des épreuves ;
- b. Dans le timing de la journée, une reconnaissance des différents parcours pourra faire l'objet d'une supervision si le dossier d'inscription ne permet pas d'apprécier l'organisation ;
- c. Lorsque la natation se fera en piscine, le nombre maximum de nageurs par couloir sera de 4 en piscine de 25 mètres, 5 en piscine de 33 mètres et de 6 en piscine de 50 mètres ;
- d. **Principes généraux d'organisation d'une compétition :**
  - La sécurité à tout point de vue sera primordiale ;
  - En coordination avec le dossier de sécurité établi par les organisateurs pour les autorités locales, un appui médical établi. Un poste de 1ère intervention sera obligatoirement mis en place avec du personnel compétent et uniquement affecté à cette tâche ;
  - Chaque organisateur affichera au secrétariat d'accueil un panneau reprenant les principaux points du règlement ;
  - Il n'y aura pas d'arbitres sur les épreuves, mais des « éducateurs » appartenant à l'organisation et/ou à la CJ. Ceux-ci devront être clairement identifiables. Ils œuvreront de façon éducative pour tous les enfants sur l'ensemble des parcours vélo et course à pied et pourront aider les H/D 06 dans leurs transitions ;
  - Chaque club formateur, via son coach officiel, clairement identifié, pourra assister l'enfant jusqu'au départ de l'épreuve ;
  - Excepté les éducateurs de l'organisation, aucune autre aide extérieure ne sera autorisée une fois la course débutée (parents, coaches, ...) ;
  - Il n'y aura pas d'arrêt entre les différentes disciplines ;
  - Chaque organisateur souhaitant faire partie du challenge devra organiser une course pour chaque catégorie ;
  - Catégories :
    - M/F 06 : 6 et 7 ans
    - M/F 08 : 8 et 9 ans
    - M/F 10 : 10 et 11 ans
    - Pour toutes les catégories, c'est l'année de naissance qui détermine l'âge.

- Les parcours vélo et course à pied seront obligatoirement fléchés. Un fléchage au sol peut compléter celui fourni par la Ligue ;
- Les résultats des courses devront être envoyés à la personne responsable des classements au plus tard le lundi qui suit le WE de la compétition ;
- Natation :
- Obligatoirement en piscine pour les M/F 06, M/F 08, M/F 10. Maximum 4 athlètes par couloir en piscine de 25 m, 5 en piscine de 33 m et 6 en piscine de 50 mètres ;
- Si piscine extérieure, il y aura obligation de pouvoir voir le fond de la piscine ;
- Départ dans l'eau. Le rebord du bassin est tenu à 1 main ;
- Les garçons et filles peuvent uniquement partir ensemble si le nombre maximum d'athlètes par couloir est respecté ;

e. **Vélo :**

- Utilisation obligatoire du VTT ;
- Utilisation obligatoire du casque ;
- Torse obligatoirement couvert ;
- Si dossard, celui-ci est porté derrière et clairement visible ;
- Parcours obligatoirement fléché ;
- Interdiction aux parents, coaches ou autres personnes d'accompagner, excepté les éducateurs de l'organisation ;
- Parcours obligatoirement fermé à la circulation ;
- Les parcours techniques « off-road » facilitant l'habileté seront privilégiés (chicane, bordures, ...) ;
- Les éducateurs porteront obligatoirement le casque (exemple) ;

f. **Course à pied :**

- Privilégier les parcours plats ;
- Interdiction aux parents, coaches, ... d'accompagner, excepté les éducateurs de l'organisation ;
- Torse obligatoirement couvert ;
- Si dossard, celui-ci est porté devant et clairement visible ;
- Interdiction d'utiliser des points fixes pour prendre plus facilement les virages (barrières nadars, poteaux, ...) ;

- Les parcours comportent minimum 2 boucles à partir des M/F 08 ;
- Prévoir un ravitaillement en eau au début de la course à pied et à chaque boucle (favoriser la bonne habitude de l'hydratation) ainsi qu'un ravitaillement à l'arrivée ;
- Un système de contrôle du nombre de boucles effectuées devra être mis en place ;

g. **Zone de transition :**

- La zone de transition sera obligatoirement fermée avec des barrières, filets ou autres afin de n'autoriser l'accès qu'aux athlètes, aux éducateurs de l'organisation et aux coachs officiels des clubs formateurs ;
- Un athlète et son matériel ne peuvent empiéter sur la zone d'un autre athlète, un vélo ne peut bloquer un autre vélo. Exemple : pour utilisation de barrières Nadar, maximum 1 vélo par face, donc maximum 2 vélos par barrière ;
- Chaque Kid doit disposer d'un emplacement propre et identifié par son N° d'identification personnel sur l'épreuve ;
- Un contrôle des vélos et des casques sera obligatoirement effectué par un éducateur à l'entrée du parc ;
- Un contrôle sera également effectué au retrait des vélos et du matériel de transition (bon propriétaire) ;

h. Distances Triathlon (Épreuves LF3) :

Catégories	Natation	Vélo	Course à pied
M/F 06	25 m	1 km	250 m
M/F 08	50 m	2 km	500 m
M/F 10	100 m	3,5 km	1 km

i. Distances Duathlon (Épreuves LF3) :

Catégories	Course à pied	Vélo	Course à pied
M/F 06	100 m	1 km	150 m
M/F 08	250 m	2 km	250 m
M/F 10	500 m	3,5 km	500 m

j. Distances Aquathlon (Épreuves LF3):

Catégories	Natation		Course à pied
M/F 06	25 m	*50 m	500 m
M/F 08	50 m	*100 m	750 m
M/F 10	100 m	*150 m	1 km

- k. **Afin de valider leur épreuve, les organisateurs devront envoyer au secrétariat de la ligue (calendrier@lf3.be) et ce minimum 12 semaines avant la compétition un dossier de leur organisation reprenant, entre autres : les différents parcours avec sens de la course, les croisements importants, l'emplacement des signaleurs, leur plan de sécurité...**

**Ce dossier sera analysé par le CRO.**

## 8. ÉPREUVES 2023

Les épreuves retenues pour le Challenge KIDS LF3 sont répertoriés dans le calendrier de la LF3 de la saison 2023.

## 9. TABLE DES MATIÈRES

1. Généralités	2
2. Sélection des épreuves	2
3. Publicité	3
4. Participants	3
5. Frais de participation	4
6. Remise des prix du Challenge KIDS LF3	4
7. Déroulement de la course	5
8. Épreuves 2023	8
9. Table des matières	9